# LE FRANCO

*Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928*

Vol. 20 No. 22 Edmonton, vendredi le 8 août 1986 12 pages 0.50

**AU SOMMAIRE**



# Maurice Lavallée n'est plus

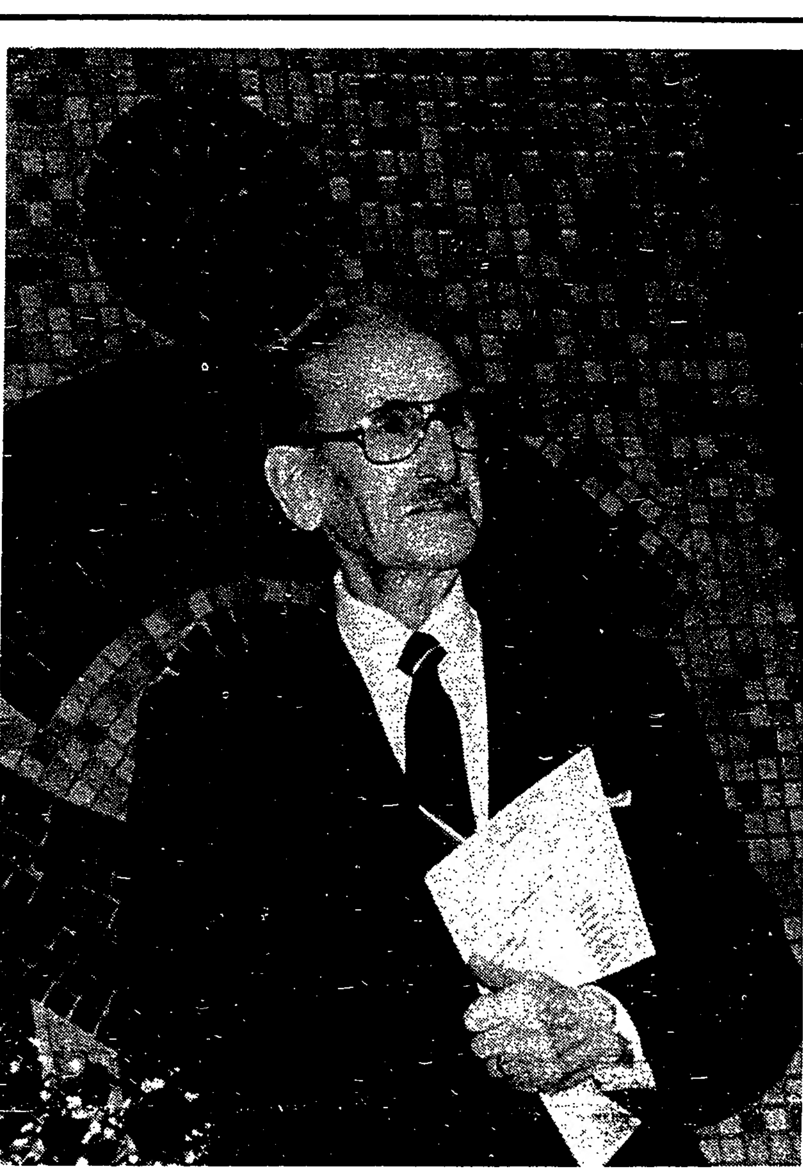


**Photo de M. Lavallée lors des cérémonies d'ouverture officielle (27 novembre 1984) de l'école élémentaire intermédiaire francophone qui porte fièrement son nom.**

C'est le premier août 1986 que Maurice Éloi Lavallée rendit l'âme à l'age de 81 ans. L'homme qui a donné son nom à la première école francophone du Conseil scolaire catholique d'Edmonton n'est plus. Mais sa mémoire demeurera gravée dans l'esprit de tous les francophones de l'Alberta. Leur héro n'est plus, la légende Maurice Lavallée commence.

Les prières ont eu lieu mercredi soir à 19h30 et la messe funéraire en l'église St-Joachim, jeudi à 10h00. L'enterrement a suivi au cimetière Holy Cross d'Edmonton.

Natif de Saint-Robert, Maurice Lavallée fit ses études au Québec. En décembre 1927, il débutait sa carrière d'enseignant à Edmonton, au Collège Saint-François-Xavier dirigé par les Jésuites. Il y demeura deux ans. Ensuite, il enseigna au Collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal, tout en suivant des cours de journalisme à l'Université de Montréal. En 1930, ce fut le retour à Edmonton où il assuma la direction du journal "La Survivance", jusqu'en 1935.

Dès 1928, Maurice Lavallée s'était découvert une vocation de dévouement inlassable envers l'éducation française en Alberta. Son énergie et ses talents étaient maintenant engagés résolument dans la préparation des Concours de français de l'ACFA. Cet engagement loyal et fidèle dura quarante ans. Nombreux sont les élèves franco-albertains des années 1930 à 1970 qui conservent leur certificat arborant sa signature, qui se rappellent la parution des résultats dans "La Survivance". Nombreux sont ces élèves qui, chaque printemps, participaient aux festivals de la chanson française. Nombreux sont ces élèves, jeunes et adultes, qui suivaient les cours de français offerts par Maurice Lavallée sur les ondes de CKUA.

Ce travail, Maurice Lavallée l'a accompli avec la précieuse collaboration d'enseignants et d'enseignantes, dont la plupart appartenaient à des congrégations religieuses. Pendant dix-huit ans, il présida l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta, guidant et épaulant le travail de ces enseignants dans la rédaction des programmes et le choix du matériel didactique.

Au cours de sa carrière, Maurice Lavallée occupa également d'autres postes. De 1942 à 1968, il travailla au ministère de l'Éducation, plus précisément à l'école par correspondance. Au début des années 1950, il établissait la première librairie française à Edmonton pour servir le public adulte, de même qu'assurer la vente et l'expédition de tous les manuels scolaires. Il siégea sur l'exécutif d'associations provinciales et nationales francophones.

En 1932, Maurice Lavallée unissait sa destinée à celle d'une Franco-Albertaine, Jeanne Patenaude. De cette union sont issu quatre enfants: Gilbert, Georges, Simone et Marcel.

# Les journées du patrimoine: un succès toujours grandissant

*Encore cette année plus de 400,000 personnes ont piétiné l'herbe à Hawrelack Park à Edmonton, en fin de semaine dernière, pour s'amuser aux journées du patrimoine. La francophonie y était représentée par l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, et par plusieurs groupes et artistes bien connus.*




**Le pavillon des francophones aux journées du patrimoine à Edmonton. On n'a pas manqué de bien nourir les nombreux gens venus goûter les mets canadiens-français.**



**La Girandole offrait quelques numéros de son répertoire varié à titre d'exemple de ce qu'est la danse folklorique canadienne-française.**

**Autres photos en page 2.**

# L'École estivale de hockey: toute une école!

JEAN GAUTHIER

La seule école de hockey d'expression française dans l'ouest canadien a connu cette année un franc succès. La participation des hockeyeurs a dépassé largement celle des années passées. Les organisateurs très zélés ont offert un enseignement des plus professionnel. L'école estivale de hockey a donné lieu à un heureux mariage entre sport national et le français. En somme la troisième édition de l'école estivale de hockey organisée par Francophonie Jeunesse de l'Alberta mérite bien une première étoile.

Environ une trentaine de joueurs de hockey s'étaient inscrits aux éditions 1984 et 1985 de l'école estivale de hockey. L'édition 1986 a vu le nombre de joueurs grimper à 78. Il s'agit là d'une augmentation de plus de 150%. De plus, le nombre de francophones, de faible qu'il était lors de la première école estivale de hockey, fut cette année très, très élevé. Ainsi, selon Edmond Laplante (Directeur de l'École estivale de hockey) les participants francophones sont passés de 20% la première année a 50% la deuxième année pour atteindre le pourcentage impressionnant de 95% cette année.

Les 78 jeunes hockeyeurs ayant prit part à la troisième édition de l'école estivale de hockey provenaient d'un peu partout en Alberta. Voici des satistiques compilées par Francophonie Jeunesse de l'Alberta à ce sujet; Lethbridge: 2, Calgary: 1, Morinville-Legal: 4, Région de Rivière-la-Paix: 13, Mallaig: 1, Bonnyville - St-Paul: 6, Edmonton: 46, Saint-Albert: 4, Camrose: 1. Pour beaucoup de ces jeunes hockeyeurs, l'école estivale de hockey tenue à l'aréna Argyll Plaza et à la Faculté Saint-Jean du 28 juillet au 2 août fut une occasion unique de rassemblement entre francophones ayant une passion commune; le hockey.

N'allez pas croire que le hockey constituait la seule activité au programme de l'école estivale de hockey. Il y avait une grande diversité d'activités telles l'analyse des habiletés de base par vidéo, sessions concernant le conditionnement des jeunes hockeyeurs, poids et haltères, l'alimentation pour ne nommer que celles-ci. Pour bien orchestrer toutes ces activités et l'école estivale de hockey ceci a necessité un bon nombre de personnes.

15 personnes dont 10 rémunérées et 5 bénévoles en plus de 15 autres personnes bénévoles se sont impliquées dans l'organisation et la tenue de l'école estivale de hockey. Les instructeurs de hockey étaient au nombre de 8 comparativement à 6 l'an passé.

Pour la première fois de sa jeune histoire, l'école estivale de hockey de cette année, dont les dépenses se chiffre à la rondelette somme de $9,000, affiche un profit minime aux dires d'Edmond Laplante.

Autant jeunes hockeyeurs, que parents et instructeurs semblent satisfaits de l'édition 1986 de l'école estivale de hockey. Voici à ce sujet quelques commentaires recueillis auprès de quelques uns de ceux-ci lors de la dernière journée.

—*"J'ai appris beaucoup de choses; comment couper mes angles, je me suis fait beaucoup d'amis".* (Paul Cadrin, gardien de but niveau mini-mites)

—*"Quand on fait pas quelque chose de bien ils* (les instructeurs) *nous laissent essayer encore, ils nous ont laissé le temps de nous apprendre à jouer au hockey."* (André Breault, centre niveau mini-mites)

—*"Les organisateurs sont très sensibles à l'égard des jeunes. C'est de beaucoup supérieur à l'école des Golden Bears."* (parent)

—*"L'école de hockey de cette année est une amélioration. Il y a beaucoup d'activités à part du hockey. C'est bon la diversité."* (Parent)

—*"Je dirais qu'elle* (l'école estivale de hockey) *se situe à un très très bon niveau. C'est l'occasion de regrouper les francophones de l'Alberta de se faire des amis et peut-être de travailler un peu plus ensemble et par la suite d'être plus productif dans la société."* (Hermel Godbout, instructeur en chef et sommité en matière de hockey).



**Les joueurs mettent en pratique ce que l'entraîneur en chef Hermel Godbout venait tout juste de leur enseigner.**



**André Roy met à l'épreuve un des gardiens de but à qui il a prêté de nombreux conseils.**





**Aux journées du patrimoine une dame fait une démonstration de son art sur son métier. Il y avait une foule et du beau temps.**

LE COURRIER de ST. PAUL

# Le Centre d'âge d'or sera agrandi

JULES VAN BRABANT

ST-PAUL - Jeudi le 10 juillet 1986, les premiers coups de bêche furent donnés pour démarrer la construction d'une extension au Centre d'âge d'or de St-Paul.

Cette rallonge de 52 pieds par 101 pieds sera contigue au côté est de la présente bâtisse.

Le contrat fut octroyé à la firme Langevin Builders Ltd. de St-Paul qui a soumis le plus bas prix, soit $305,000.00. Deux autres soumissions avaient été présentées au Conseil d'Administration et au Comité de construction du Centre d'âge d'or, c'est à dire, $307,121.00 par Bert Pratch Construction Ltd. de St-Paul et $315,776.00 par R. Vincent Cnstruction Ltd. de Bonnyville.

Les honoraires professionnels seront de $8,400.00. Donc le coût total de cette construction sera de $313,900. $3,000.00 furent déjà payés pour un lopin de terre qu'il a fallu acheter de la Paroisse cathédrale de St-Paul.

Le Centre d'âge d'or a présentement environ $158,000.00 en argent comptant qui peuvent être affectés à ce projet. La Ville de St-Paul a consenti à faire un prêt de $113,500.00 au Centre d'âge d'or pour financer une partie des coûts de construction. la balance des fonds nécessaires devra être prélevée, des profits d'opérations du centre, des dons, d'octrois, des revenus de bingos et d'autres projets payants mis sur pieds par les membres du club.

La construction de cette rallonge devrait être complétée avant la fin novembre 1986.

Les membres du Club d'âge d'or, présentement à plus de 330, sont confiants de pouvoir liquider la dette encourue au cours des 5 à 7 prochaines années.



Photo: St-Paul Journal

Frank Lukay, expert conseil de la firme Lukay Research and Developpement Ltd. (architectes & ingénieurs) de St-Albert, Robert Bouchard, préfet du comté de St-Paul. John Bagan, maire de St-Paul. Paul Langevin de la firme Langevin Builders Ltd. de St-Paul les entrepreneurs généraux.

Laval Pelchat président du Conseil paroissial de St-Paul. Adrien Gosselin président du Club d'Âge d'Or. Jeannette Korycki-Boulet représentante régionale d'Alberta Culture. Quelques membres, les plus agés du Club d'Âge d'Or s'étaient joints aux dignitaires pour la photo.

Jules Van Brabant président du comité de construction agissait comme maître de cérémonies pour l'occasion.






• *Dans la foulée de la Fête Héritage*

# Si Morinville m'était conté

Je me suis documentée au sujet de la belle histoire de Morinville que voici:

En se remémorant les souvenirs du passé, un retour en arrière sur les faits marquants de l'histoire de Morinville illustrée en 2 volumes depuis 1891 à 1940 et de 1941 à 1970. Un projet pour un troisième est maintenant en cours pour les années 1970 jusqu'à nos jours. Il est à noter que ces volumes sont les seuls du genre qui soient entièrement bilingues.

Nous avons une idée juste de ce que furent les pionniers venus dans ce village paisible en apportant notre attention à ces ilustrations qui par l'amabilité et la gentillesse des collaborateurs qui se donnèrent la peine de nous informer en reconstituant ces faits allégoriques. Nous aurions tort de ne pas s'intéresser amplement sur la vie de ces ancêtres qui déployèrent leurs forces par leur labeur et leur courage.

Nous avons le plaisir de connaître l'évolution d'un siècle à l'autre.

En entrant dans l'ancien couvent très imposant d'ailleurs devenu un musée, on découvre les vestiges impressionnants, les arts anciens et le mode de vie de jadis.

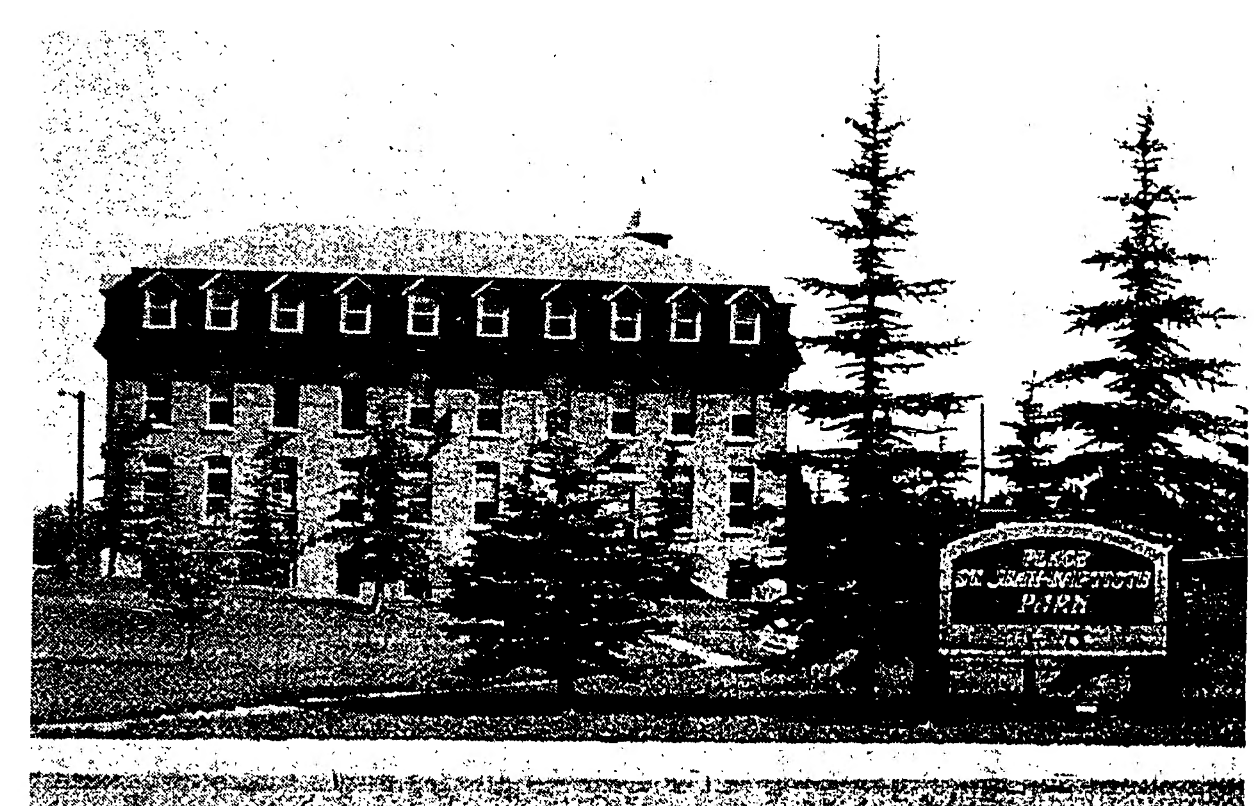
Ce couvent du nom de Notre-Dame fut bâti en trois sections en 1909 d'abord, puis une continuation en 1920 et enfin l'achèvement en prolongation en 1930.

Les religieuses "Filles de Jésus" vinrent de France en 1904 et firent leur renommée en tant que très bonnes enseignantes et qui en mémoire rappelle les éloges mérités de ces toutes dévouées.

Certaines élèves prirent le voile à leur retour après avoir reçu une instruction et une discipline obligatoire en rapport avec leur destinée au couvent.

Il y eut un nombre considérable de penssionnaires, garçons et filles, et les finalistes reçurent leur diplôme après 12 année d'études.

Comme tous changements s'opèrent, les soeurs de Jésus furent remplacées par des laïques compétentes elles aussi et les internes d'autrefois n'existent plus.



Les écoles suffisent et les cris joyeux des enfants dans les cours nous entraînent en rêve dans notre belle enfance insouciante du passé.

# Editorial

## Maurice Lavallée: une légende commence



AURICE LAVALLÉE n'est plus! Mais la mémoire de ce véritable héro de la francophonie albertaine demeurera gravée à l'esprit de tout francophone fier de son héritage.

S'il reste encore aujourd'hui une francophonie vivante qui cherche toujours à s'épanouir, c'est grâce à la persévérance et l'énergie d'un certain Maurice Lavallée qui a mis toute une vie au service de sa communauté linguistique et culturelle.

Maurice Lavallée a lutté constamment, sans répit, pendant toute sa vie; comme travailleur infatigable, enseignant, force motrice du Concours de français de l'ACFA, président de l'Association bilingue de l'Alberta, et volontaire pour tant d'autres organismes francophones et catholiques.

Maurice Lavallée est un véritable héro, parce qu'il a fait des merveilles, mais encore plus parce qu'il l'a fait continuellement pendant toute sa vie. Il s'est littéralement sacrifié corps et âme à la cause qu'il tenait pour chère: la survivance et le développement éventuel de la communauté francophone de l'Alberta.

Maurice Lavallée, le héro de la francophonie albertaine est mort. La légende Maurice Lavallée commence. Que les poètes et écrivains racontent son histoire. Que les chansonniers chantent ses exploits. Qu'il soit enseigné dans les écoles pour que nos enfants apprennent à le connaître. Ils seront fiers.

**Salut Maurice Lavallée, et merci!**

**PAUL DENIS**

## Des coupures inacceptables

*Monsieur Brian Mulroney*
*Premier Ministre du Canada*

Monsieur le Premier Ministre,

L'ancien Secrétaire d'État du Canada, Monsieur Benoît Bouchard, annonçait à la mi-juin des coupures de l'ordre de 5% au programme des communautés de langues officielles. Cette décision est inacceptable pour les organismes et les groupes de la communauté franco-manitobaine.

Depuis votre élection de 1984, vous avez souvent exprimé sans équivoque votre engagement face à l'unité du pays et au développement des communautés de la minorité linguistique. Nous anticipions donc, dans la pratique, des ajustements au niveau du soutien fédéral en perte de vitesse depuis cinq ans.

Mais voilà que le contraire se produit. Au moment où une majoration de l'appui fédéral devait venir appuyer une volonté politique maintes fois affirmée, on nous informe sans faire de bruit que les impératifs économiques passent avant la dignité des communautés linguistiques vivant en situation minoritaire.

Faut-il encore répéter, puisque vous l'avez reconnu vous-même, Monsieur Mulroney, que les vrais intérêts de la nation demandent un sens de vision qui transcende les considérations économiques et politiques? Nous sommes persuadés que vous ne voulez pas réaliser des économies de bouts de chandelles sur le dos des Francophones du Manitoba.

Ce que nous recevons en subventions est une somme négligeable dans l'ensemble des dépenses de l'État. Mais pour nous, ce sont des argents essentiels à la survie de nos institutions. Encore en 1986, nous devons consacrer toutes nos ressources en vue d'obtenir des services de qualité égale à ceux que reçoivent les membres de la majorité.

Par la présente, nous vous demandons d'intervenir auprès du Conseil du Trésor pour que soit réévaluée la décision d'imposer des coupures de 5% au Programme de subventions qui nous affecte de très près. Nous demandons que l'appui destiné aux communautés de langues officielles soit non seulement exempté des coupures budgétaires proposées par votre gouvernement mais que les fonds affectés à ce programme soient accrus pour bien refléter les priorités que vous avez vous-même précisées.

Dans l'attente d'une réponse positive par retour du courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

**Le Président**
**Réal Sabourin**
**Société Franco-Manitobaine**









Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionales d'Edmonton, de Calgary et de Fort McMurray, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA, régionales de Rivière-la-Paix, St-Paul et Bonnyville, tous les foyers francophones de ces régions reçoivent LE FRANCO.

**Editeur: Paul Denis**
**Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu**
**Administration: Sylvie Grégoire**
**Photo-composition: Michel Raymond**
**Montage: Gina Finotti**

Toute correspondance doit être adressée à:
**Le Journal Franco-Albertain Ltée**
**#201, 10008 - 109 rue**
**Edmonton (Alberta) T5J 1M4**
**Tél.: (403) 423-5672**
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

## Ici-Edmonton

# La cote du bilinguisme monte en flèche

OTTAWA (PC) - Les Canadiens de langue anglaise favorisent de plus en plus le bilinguisme au pays selon une enquête réalisée par Canadian Facts en septembre et octobre 1985, pour le compte du commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier.

Au total, 4,000 personnes ont été interrogées, dont 3,000 anglophones et 1,000 francophones.

Chez les anglophones, 53% ont répondu que les gouvernements provinciaux devraient fournir des services en anglais et en français. L'appui est encore plus considérable dans la catégorie des anglophones de 15 à 24 ans avec 68%. On atteint 71% chez les francophones.

Pour les entreprises commerciales, 46% des anglophones favorisent le bilinguisme (66% chez les 15-24 ans de langue anglaise et 74% chez les francophones).

Les hôpitaux devraient fournir des services dans les deux langues disent par ailleurs 65% des anglophones (81% dans la catégorie des 15-24 ans) et 89% des francophones.

La poste bilingue est l'option de 55% des anglophones (75% des 15-24 ans) et de 84% des francophones. L'usage de l'anglais et du français dans les grands magasins, enfin, est considéré comme désirable par 40% des anglophones (58% des 15-24 ans) et 81% des francophones.

Le résultat de l'enquête, dont la marge d'erreur chez les anglophones n'est que de 3% (19 fois sur 20), arrive au moment où le gouvernement fédéral se prépare justement à réviser toute sa politique des langues officielles.

L'ancien secrétaire d'État, Benoît Bouchard, avait déjà indiqué qu'il temporiserait sur cette affaire dans l'espoir d'éviter tout ressac de la part de la population de langue anglaise.

Selon deux analystes des résultats de l'enquête, ce serait plutôt, maintenant, la lenteur des procédures qui pourrait exaspérer les Canadiens anglais.

Ces deux analystes sont MM. Stacy Churchill, professeur à l'Institut des études en éducation de l'Ontario, à Toronto, et Anthony Smith, consultant du fédéral.

Il est évident, concluent les deux hommes, "qu'un changement important, inspiré par les jeunes, est en train de se produire dans l'attitude des Canadiens anglais à l'égard de la réforme linguistique.

"Bien plus que leurs aînés, ils appuient des services dans la langue de la minorité et sont généralement plus sensibles à tous les aspects de la réforme linguistique".

Pour M. Smith, ce fameux ressac anglophone ne peut pas être "numériquement très important. Ce que je veux dire, c'est qu'il y aura toujours des gens qui vont réagir négativement, et je crois que lorsque les gens réagissent de façon négative, ils peuvent attirer l'attention sur cette réaction".

**(Tiré du quotidien LE DROIT, 18 juin 1986)**







## BALLE-MOLLE

**AVIS** à tous les sportifs/ves que l'ACFA régionale d'Edmonton organise tout les dimanches après-midi, à 13h00, des parties de balle-molle, sur le terrain de l'école Maurice Lavallée (8828 - 95e rue).

Venez vous joindre à ceux/celles qui participent déjà!.



# CAMP SOLEIL

**Inscrivez votre / vos enfant (s) dès maintenant en nous retournant la formule ci-jointe à:**

L'ACFA RÉGIONALE D'EDMONTON
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1 469-4401

POUR QUI? Tous les enfants agés de 6 à 12 ans, parlant couramment le français.

**QUOI?** Une semaine complète, débordante d'activités de plein air. Le programme comprend: la découverte de la nature, des ateliers d'art et d'artisanat, une sortie à la piscine, des visites de sites intéressants, du théâtre et des sports.

Les camps fonctionnent tous les jours, malgré la météo. Un abri est disponible pour les activités intérieures. Ratio enfant / moniteur: 8/1

**QUAND?** Les activités auront lieu du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Pour accommoder les parents qui travaillent, la garderie francophone CEP (8406 - 91 rue) s'occupera de votre enfant dès 7h30 et jusqu'à 18h00. Ce service est offert pour une somme minime.

**REPAS:** Les enfants devront apporter leur diner et des breuvages pour la journée.

**FRAIS D'INSCRIPTION:** $45.00 par enfants par semaine. S.V.P. adresser votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de **l'ACFA régionale d'Edmonton.** L'ACFA ne remboursera aucun frais d'inscription après le début de la semaine à laquelle votre enfant est inscrit.

## Inscription

Nom de l'enfant: ____________

Age: ____________

Adresse: ____________

Code: ____________

Nom des parents: ____________

Téléphone, Rés: ____________

Téléphone, Bur: ____________
Business phone (s): ____________

En cas d'urgence, contactez: ____________

No. d'assurance maladie: ____________

**Semaines de Camp:**

30 juin au 4 juillet ____
7 au 11 juillet ____
14 au 18 juillet ____
21 au 25 juillet ____
28 juillet au 1 er août ____
4 au 8 août ____
11 au 15 août ____
18 au 22 août ____
25 au 29 août ____

**SITES:**

Edmonton: Parc Mill Creek Park - Faculté St-Jean

St-Albert: Parc Gatewood Park

***Un autre projet de l'ACFA régionale d'Edmonton**

# Les nouvelles de Calgary



## PETITES ANNONCES

AVON - Si vous désirez des brochures AVON (français-anglais) ou des produits AVON contactez Richard Bélanger au 230-9499.

Disponible pour garder des enfants à la semaine ou faire du ménage. Contactez Maryse au 295-3115.

Un petit garçon de 2 ans 4 mois se cherche un(e) petit(e) ami(e) francophone. Veuillez S.V.P. appelez sa maman, Suzanne au 282-9725 (région Brentwood du nord-ouest).

Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin (228-4095).

Future maman recherche une gardienne pour début janvier. Contactez France au 231-6651.

Les Scouts et Guides de Calgary, sont à la recherche d'animateur (trice) bénévole pour septembre 86. Contactez Lorraine au 272-9278, 1 soir semaine.

Garderie francophone est présentement à la recherche d'une personne responsable pour travailler auprès des enfants. Ouverture à temps partiel pour septembre 86. Pour plus de renseignements, communiquez avec Marie-Paule au 263-8630.

FERAIS TRAVAUX DE DACTYLOGRAPHIE de tous genres (c.v., universitaires...) Pour plus de renseignements: 228-4095 (jour) 228-0725 (soir) Demandez Sylvie.

AU CARREFOUR nouveau numéro: 244-9822.

Bonne d'enfants et gouvernante recherchée pour famille de 4 (2 enfants 6 & 3 ans). Préfère jeune adulte bilingue avec permis de conduire. Salaire à discuter. Contactez le 938-3156 ou C.V. à:
C.P. 305
Okotoks, Alberta
T0L 1T0

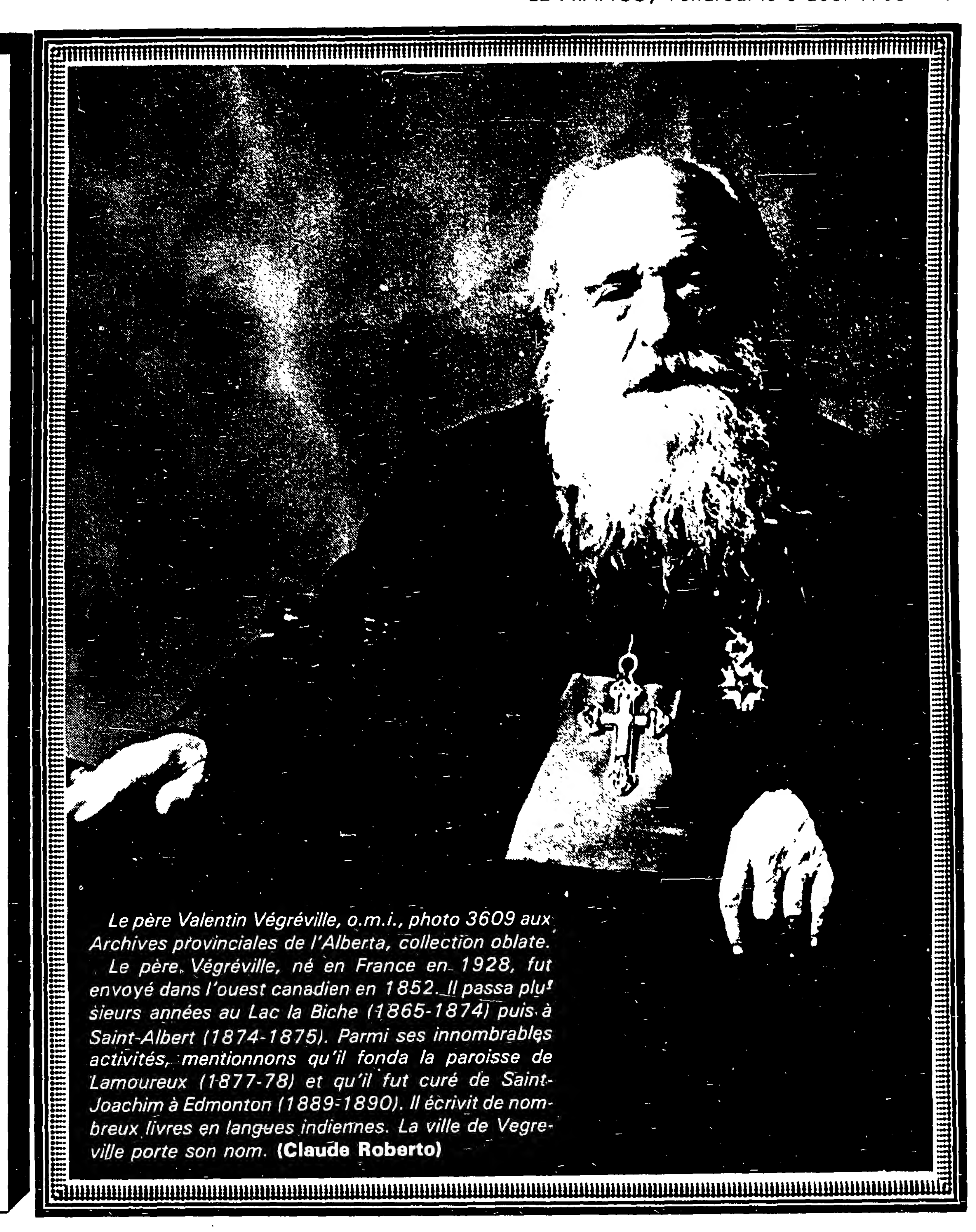
Cherche gardienne pour 2 enfants (3 ans et 2 mois). Contactez Ginette au 246-0609.

**LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (Garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans et assure la garde après l'école des 6 - 12 ans. La Société Pommes de Reinette Daycare est une société à but non-lucratif gérée par un conseil de parents.**

N.E. Cherche femme de ménage fiable, à temps partiel. Cherche jeune homme pour tondre le gazon. Contactez Serge au 277-4941.

À vendre 1 divan: $200.00. Contactez Claudette au 282-4708.

Le musée Glenbow recherche des bénévoles d'expression française pour donner des visites guidées en français au cours de l'année scolaire 86-87. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Irène Stewart au 264-8300.



*Le père Valentin Végréville, o.m.i., photo 3609 aux Archives provinciales de l'Alberta, collection oblate. Le père Végréville, né en France en 1928, fut envoyé dans l'ouest canadien en 1852. Il passa plusieurs années au Lac la Biche (1865-1874) puis à Saint-Albert (1874-1875). Parmi ses innombrables activités, mentionnons qu'il fonda la paroisse de Lamoureux (1877-78) et qu'il fut curé de Saint-Joachim à Edmonton (1889-1890). Il écrivit de nombreux livres en langues indiennes. La ville de Vegreville porte son nom.* **(Claude Roberto)**

# À l'horaire cette semaine

## Samedi 9 août

08h30 Woody le Pic
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Univers des sports
12h00 Univers inconnus
14h00 D'Hier à Demain
15h00 Bagatelle
15h30 Les Schtroumps
16h00 Les héros du samedi
17h00 Zone 4
17h30 Baseball des Expos: Mets vs Expos
20h00 Univers inconnus
21h00 USA: Phoenix
21h30 Une fenêtre sur le monde
22h00 Le Téléjournal
22h20 Cinéma: L'Associé

## Dimanche 10 août

08h30 Roquet, belles oreilles
09h00 Astro, le petit robot
09h30 Capitaine Caverne
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Tennis Féminin
13h00 Les Grands Prix de Formule I
15h00 Films d'Art
16h00 Magazine de la Semaine verte
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h01 Documentaire canadiens
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Les Beaux Dimanches: Pour une chanson
20h35 Téléjournal
21h00 Les Beaux Dimanches: Histoire de l'histoire
22h00 Les Beaux dimanches: concert champêtre
23h00 Ciné-Club: Une partie de campagne

## Lundi 11 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les fables d'Europe
11h30 Woody le Pic
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Les Rois du Soleil
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Winnetou, le Mescclero
18h00 Ce Soir
18h30 Rencontres
19h00 Vancouver 86
19h30 Poivre et sel
20h00 Maria Chapdelaine
21h00 Bonheur d'occasion
22h00 Le Téléjournal
22h19 Sports Alberta
22h27 Le Point
22h40 Cinéma: Nous n'irons plus au bois

## Mardi 12 août

11h00 Tape Tambour
11h15 Grisu le petit dragon
11h30 Les aventures de Popeye
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Cinéma: Le désordre et la nuit
16h00 Fraggle Rock
16h30 La clé des bois
17h00 - 18h30 Voir lundi
19h00 Cinéma: Sissi
21h00 Dallas
22h00 - 22h27 Voir lundi
22h40 Cinéma: Un si joli petit gang

## Mercredi 13 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Caliméro
11h30 Monsieur Rosée
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Le temps de vivre
15h30 Regards sur la nature
16h00 Fraggle Rock
16h30 Quatre amis fantastiques
17h00 - 18h30 Voir lundi
19h00 Baseball des Expos: Cardinals vs Expos
21h30 Festival international
22h00 - 22h27 Voir lundi
22h40 Cinéma: L'Adolscente

## Jeudi 14 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 Les Gamins de Bulgarie
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 C'était hier
15h00 Par les chemins d'Ambroise
15h30 Vivre à trois
16h00 Fraggle Rock
16h30 Au coin de ma rue
17h00 L'histoire des inventions
18h00 Ce soir
18h30 Génies en herbe
19h00 Le Téléjournal
19h20 Le Point
19h30 Football Canadien: Montréal à Calgary
21h00 Le Lys des champs
22h00 Sports Alberta
22h10 La Légende de l'Homme au Masque
23h40 Rencontres

## Vendredi 15 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Teddy
11h30 Capitaine Caverne
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Télé-feuilleton
15h00 Connaissance du milieu
15h30 Heidi
16h00 Fraggle Rock
16h30 L'escapade
17h00 Histoires des inventions
18h00 - 18h30 Voir lundi
19h00 Voyage grandeur nature
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Un journaliste un peu trop clairvoyant
21h30 Téléclip
22h00 - 22h27 Voir lundi
23h40 Cinéma: La Vengeance du Sherriff



**Mireille Deyglun** *tient le rôle principal dans* **Bonheur d'occasion** *qu'on peut revoir à la télévision de Radio Canada dès le lundi 11 août à 21h00.*



À la télévision de Radio-Canada Alberta

Maison Radio-Canada - 8861 - 75e rue, Edmonton - Tél (403) 469-2321










## OFFRE D'EMPLOI

### The University of Alberta

**Faculté St-Jean**

La Facutlé St-Jean sollicite des candidatures au poste de

**RESPONSABLE DU BUREAU DES ADMISSIONS**

**Tâches:**
- Admission des étudiants
- Gestion des dossiers

**Qualifications:**
- Éducation universitaire
- Connaissance du milieu universitaire
- Bilingue (français/anglais)

**Traitement:** De $2,053 à $2,661 par mois (barème 1985 - 86) selon les qualifications et l'expérience.

**Entrée en fonction:** Immédiatement

Les intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur curriculum vitae et les noms de trois répondants à:

**M. J.-A. Bour, Doyen**
**Faculté Saint-Jean**
**8406 - 91 e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 4G9**

*University of Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est ouvert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.*



## CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

## IN MEMORIAM



**Soeur Jeanne Charlebois (Soeur Françoise-de-Lisieux)**

Soeur Jeanne Charlebois est née à St-Paul, Alberta le 19 avril 1914. Son père, le Dr Jean-Baptiste Charlebois était pionnier de Saint-Paul,où il exerça sa profession pendant plusieurs années y compris 1918-19, années de la terrible grippe espagnole. Jeanne faisait partie d'une famille de quatre enfants, deux filles et deux garçons, tous décédés. Il ne reste de cette famille que sa mère agée de 93 ans durement éprouvée par ce décès.

Bientôt Jeanne sentit l'appel du Seigneur vers la vie religieuse. En 1932 elle fit son entrée chez les Srs de l'Assomption à Nicolet, Québec et sa première profession le 15 février 1935. Sr Jeanne a rendu des services variés dans la congrégation. Elle fut enseignante, infirmière, couturière, directrice des élèves, aide à la maternelle et réceptionniste. Pendant les sept dernières années elle fut surtout présente à sa mère agée.

Toujours, Soeur Jeanne s'est distinguée par sa patience, sa douceur, sa sérénité et son accueil fraternel. Ces qualités lui ont valu de nombreux amis qui lui sont toujours restés fidèles. Elle aimait beaucoup la musique et écouter ses pièces préférées s'avérait son passe-temps favori. Les souffrances de sa dernière maladie semblaient s'apaiser en écoutant une musique douce ou un chant qu'elle aimait. La vie de notre chère Soeur Jeanne en fut une de service constant et de prière confiante.

Sr Jeanne Charlebois est décédée le 10 juillet à l'Hôpital Général. Les funérailles eurent lieu en l'église St-Thomas-d'Aquin, présidées par le Père Alfred Groleau o.m.i. Sa bonne mère, actuellement au Foyer Youville, à St-Albert a pu y assister en chaise roulante, ainsi qu'aux prières la veille au soir.

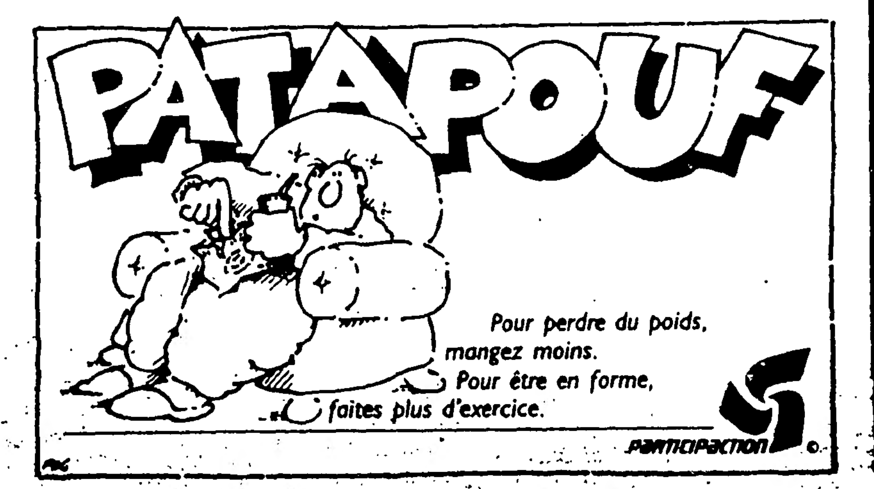
Nous toutes Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge désirons remercier toutes les personnes qui ont pu être présentes aux célébrations de la Parole et de l'Eucharistie avec notre chère Jeanne, car elle demeure toujours l'une des nôtres même si son mode de présence est changé. Nous avons apprécié cette fraternité réconfortante. Sr Jeanne, qui aimait, pendant sa dernière maladie, nous entendre chanter "Le Seigneur est mon berger" repose maintenant dans "la maison du Seigneur".

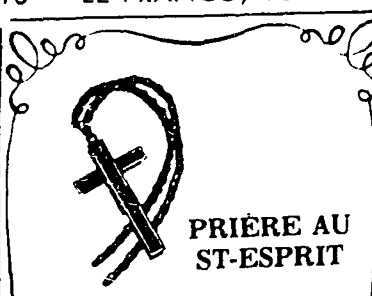











***Votre contribution est nécessaire***

*Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.*

**Le Franco-Albertain**
**10008 - 109 rue**
**Edmonton (Alberta)**
**T5J 1M4**






Paroisses francophones

## Messes du dimanche

**Immaculée Conception**
**10830 - 96e rue**
Dimanche: 10 h 30

**St-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9 Muir Drive**
Dimanche: 10 h 00

**Ste-Anne**
**16422 - 99A avenue**
Dimanche: 11 h 00

**St-Thomas d'Aquin**
**8760 - 84e avenue**
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

**St-Joachim**
**9928 - 110e rue**
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

**Ste-Famille à Calgary**
**1719 - 5e rue s.o.**
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

## SECRÉTAIRE JURIDIQUE BILINGUE

**Concours No.: AG0006-37-AFA**

EDMONTON - Nous sommes à la recherche d'un(e) secrétaire bilingue ayant d'excellentes habiletés au niveau de la lecture, de la dactylographie et du dictaphone aussi bien en anglais qu'en français. Des qualifications en sténographie anglaise serait un atout. Vous serez responsable de la correspondance juridique diverse et de documents rédigés à partir de notes manuscrites en plus d'être impliqué (e) dans des tâches administratives et confidentielles reliées aux travaux de divers comités dans lesquels les juges sont impliqués. Vous serez également affecté (e) à d'autres tâches de bureau . **Qualifications:** Diplôme d'études secondaires plus plusieurs années d'expérience comme secrétaire responsable. L'équivalent en expérience et en formation académique sera considéré.

**Salaire:** $19,728 - $23,604

**Date de fermeture:** Le 15 août 1986

**Procureur général**

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae avec le numéro du concours à

**Alberta Government Employment Office**
**4ième étage, Kensington Place**
**10011-109 rue**
**Edmonton, Alberta**
**T5J 3S8**







Public Works Canada

## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour la location d'espace à bureau ci-après mentionnée , adressées au chef, politique de contrat et administration, région de l'ouest, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite spécifiée. Les documents de soumissions sont disponibles de Travaux publics Canada à la même adresse

**LOCATION**

**Projet 16-86**
**Location d'espace à bureaux**
**Emploi et Immigration Canada**
**Edmonton, Alberta**

Approximativement 1400 m2 à louer pour espace à bureaux et dix (10) places de stationnement sont requis dans la ville d'Edmonton.

Les édifices pour être considérés doivent rencontrer les critères suivants:

| | |
|---|---|
| **Durée du bail:** | L'espace doit être disponible pour location pas plus tard que le 1er avril 1987 pour une durée initiale de cinq (5) ans avec options de renouvellement pour deux (2) périodes d'une (1) année chacune. |
| **Délimitations géographiques:** | Les édifices offerts doivent être situés pas plus loin qu'à 400 mètres des services de transport public en comptant un minimum de 30 minutes de transport et doivent être situés à l'intérieur de la zone: 144 avenue au nord; 66ième rue à l'est; 118 avenue au sud; 97 rue à l'ouest |
| **Étanchéité sonore:** | Les panneaux portatifs dans les espaces doivent couvrir du plancher ay plafond et être étanches au niveau sonore là où les murs doivent être partagé avec d'autres locataires. |
| **Éclairage:** | Les espaces doivent être pourvus d'un degré d'éclairage minimum de 750 lx et permettre l'installation de lentilles paraboliques là ou le locataire le requiert. |
| **Accessibilité:** | Les bureaux proposés doivent être accessibles 24 heures sur 24 lors de la durée du bail. |
| **Système HVAC:** | Le système HVAC à l'entrée principale des espaces proposés doit être situé dans une zone séparée afin de fournir 2 cfm/pieds carrés pour approximativement 30m2 d'espace. |

Les édifice offerts doivent se conformer au programme fédéral d'enregistrement du Gouvernement du Canada, aux normes du Commissaire aux incendies, aux critères de Travaux publics Canada aussi bien qu'à ceux concernant la santé et sécutité tels qu'énoncés dans le paragraphe IV du Code du travail du Canada et les règlements canadiens de santé et sécutité dans le logement qui exigent que "Les plans et la construction de tout édifice doivent rencontrer les normes émises à l'intérieur des paragraphes 3 à 9 de l'édition 1985 du Code national de construction au niveau jugé essentiel pour la santé et sécutité des occupants et du public en général faisant usage des installations énoncés dans le bail. Tout l'espace proposé doit satisfaire les critères du Programme d'accessibilité pour les personnes handicapées et doit être relié si le logement couvre plus d'un plancher ou au maximum deux (2) lorsque le plancher inférieur comporte un minimum de 650 mètres carrés utilisables. Les ascenseurs doivent être équipés pour recevoir 500 personnes par jour. La préférence sera accordée aux édifices offrant l'espace sur un plancher.

Le propriétaire sera responsable de toutes les taxes, services utilitaires et services généraux alors que la Couronne ne sera tenue eresponsable que du paiement pour la location, la hausses possible des taxes foncières et des coûts d'opération lorsque la durée est de plus d'une année.

Date limite: **15h00 (H.A.R.), vendredi 29 août.**

Pour de plus amples informations, contactez: **M.D. Hutzul, agent immobilier**
**Location, Services immobiliers**
**Edmonton, Alberta**
**Téléphone: (403) 420-3268**

**INSTRUCTIONS**

Les offres doivent être soumises sur la formule exigée par le Ministère et complétées en conformité avec les conditions émises dans les documents de soumission.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

## AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

### TRANSCANADA PIPELINES LIMITED RELATIVE À DES DROITS, 1986

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique relative à une demande faite par TransCanada PipeLines Limited ("la requérante") le 14 juillet 1986 conformément aux articles 50, 51 et 53 de la Loi sur l'Office national de l'énergie en vue d'obtenir certaines ordonnances concernant des droits.

L'audience commencera le mardi 30 septembre 1986 à 9h00, heure locale, dans la salle d'audience de l'Office située au 473, rue Albert, à Ottawa (Ontario).

Cette audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues pertinentes des parties, des groupes, des organismes et des sociétés intéressés à la demande.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie à la requérante. Celle-ci fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Quiconque ne désire faire que des recommandations à l'égard de la demande doit les envoyer par écrit au Secrétaire et en fair parvenir une copie à la requérante, TransCanada PipeLines Limited, P.O. Box 54, Commerce Court West, Toronto, Ontario, M5L 1C2.

Le délai de présentation des interventions ou des commentaires écrits prend fin le 15 août 1986. Le Secrétaire fera alors paraître la liste des intervenants.

Pour se procurer des renseignements en anglais ou en français relatifs à la procédure de cette audience (ordonnance d'audience nº RH-3-86) ou à l'avant-projet de Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec le Secrétaire ou avec le Bureau de soutien de la réglementation de l'Office, à (613) 998-7206.

J.S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
~~Télex:~~ 053 3791
Télécopieur: 990-7900

Le 25 juillet 1986



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

## Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932. telex 037-2469.

**DOSSIER DE SOUMISSION: N4648**

**Projet:** FOURNIR ET INSTALLER DES PORTES DE SÉCURITÉ À L'AÉROPORT DE FORT SMITH, T.N.-O. ET À L'AÉROPORT DE YELLOWKNIFE, T.N.-O.

**Date limite:** 28 août, 1986 — **Dépôt:** Aucun

**Informations techniques:** Herb Cutts, tél. 420-3922 ou Ron Krewulak (Rak Engineering Ltd.) Tél. 420-6558.

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; à l'Association de la construction des T.N.-O. et à l'Association de la construction du Yukon.

**INSTRUCTIONS**

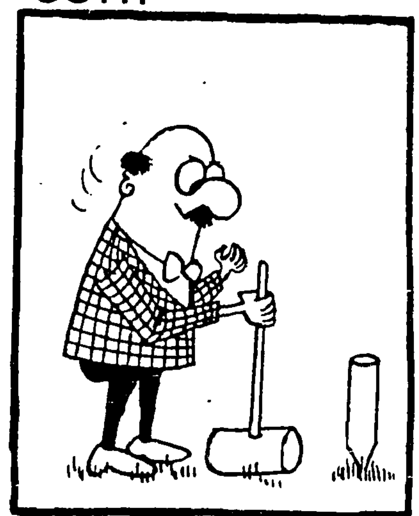
POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie.

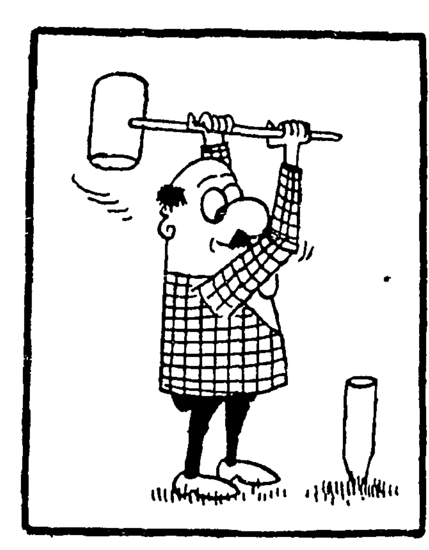
Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

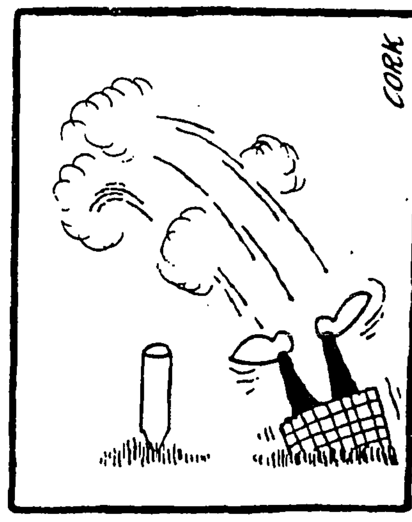
Canada

## humour

cork








L'instituteur pose ce problème à Patrice (8 ans):
— Je te donne seize bonbons, en te chargeant de les partager équitablement avec ton petit frère. Combien lui en donneras-tu?
— Quatre.
— Moi, si, monsieur. Mais lui ne sait pas!

•

Un homme d'affaires surmené consulte son médecin.
— Ce qu'il vous faut, lui conseille celui-ci, c'est un maximum de détente et d'exercice au grand air.
— Mais je ne peux pas, gémit le businessman, je suis trop occupé.
— Ecoutez, dit le docteur, prenez donc modèle sur les fourmis. Ce sont sans doute les bêtes les plus occupées de la terre. Et, pourtant, cela ne les empêche pas de participer à tous les piqueniques.

•

Une mère inquiète écrit à son fils qui vient d'être incorporé: "Surtout, mon chéri, j'espère que, chaque matin, tu te lèves bien à l'heure, que tout le régiment et messieurs les officiers ne sont pas obligés de t'attendre pour commencer à déjeuner".




# Les dossiers de l'ACFA

# Les minorités doivent être supérieures ou disparaître

*Dans le dernier livre qu'elle a écrit* **(La détresse et l'enchantement)**, *Gabrielle Roy raconte un épisode savoureux qui mériterait sûrement d'être retenu comme "texte choisi" au programme de français des écoles secondaires ou de la Faculté St-Jean.*

*Ayant terminé sa douzième année à l'Académie St-Joseph à St-Boniface, Gabrielle s'inscrivit à l'École Normale de Winnipeg. Dans sa classe d'environ 75 élèves, il n'y avait que cinq ou six élèves de langue française.*

*Mais, cédons-lui immédiatement la parole (l'utilisation du caractère gras pour mettre en relief certains passages est de nous):*

..."Une semaine peut-être après la rentrée, le directeur de l'école, le vieux docteur que j'allais, par la suite, tellement aimer, s'en vint, en qualité de directeur, nous souhaiter la bienvenue, et, comme professeur de psychologie, débiter, à bâtons rompus, pendant une longue heure, ce qui me parut d'aimables radotages.

Bien avant que le mot épanouissement ne devienne à la mode et ne sorte de toutes les bouches, lui, en ce temps lointain, ne parlait déjà que de cela: "the opening, the blossoming of self".

Il avait un fort accent écossais,une belle tête blanche, et, je devais l'apprendre avant longtemps, était doué d'une grande bonté de coeur.

Lancé sur sa marotte que **l'enfant n'était pas fait pour convenir à l'école, mais que l'école devait convenir à l'enfant,** "and that dear young creatures before everything else should be happy in school", il pouvait monologuer pendant des heures.

J'attendais une brèche dans son discours à travers laquelle m'élancer.

Tout à coup elle se produisit. La main levée, je demandai la parole.

Agréablement surpris de cet intérêt au milieu de la somnolence générale le vieil homme ajusta ses lunettes et se prit à consulter la maquette des places où apparaissaient, chacun dans une case, les noms des élèves.

— Miss Roy (prononcé alors dans ce milieu Roïe), vous avez une question à poser?

Je me levai. Mes genous tremblaient et avaient peine à me soutenir. Mais il n'y avait pas à reculer. Ce serait maintenant ou jamais que je ferais profession de foi. Ma voix s'éleva toute faible comme dans un grand vide sonore, d'où elle me revenait de très loin, rendue étrange et toute méconnaissable.

— Je suis bien d'accord, Monsieur, disais-je, que l'éducation d'un enfant doive d'abord tenir compte de sa personnalité propre.

— Et bien, fit-il, tout sourire, je vois que vous avez parfaitement suivi le cours. Avez-vous quelque chose à ajouter?

— Oui, ceci: que je vois entre la théorie et la pratique une effroyable contradiction. **Prenez le cas, par exemple, d'un petit enfant de langue française qui arrive pour la première fois de sa vie à l'école, et c'en est une de langue anglaise. De force, dès l'entrée, on va le mettre dans le moule à fabriquer des petits Canadiens anglais. Quelle chance a-t-il jamais d'atteindre l'épanouissement de sa personnalité?**

Un silence de mort m'entourait. J'avais touché le sujet maudit. Malheur à celui par qui le scandale arrive. J'avais l'impression que toute la classe se détournait de moi. Le docteur Mackintyre m'enveloppait d'un regard surpris mais où il n'y avait ni animosité ni désapprobation.

— Quite so! Quite so! disait-il.

Puis il m'amena à considérer que le sujet se prêtait mal à une discussion en pleine clase et finit par m'inviter à passer à son bureau après quatre heures; nous en reparlerions.

Je me rassis, et, subissant à contrecoup le choc de mon audace, je me vis perdue. Je serais congédiée de l'école, ruinant les espoirs de maman, donnant raison, en fin de compte, aux sombres pressentiments de mon père. Ah, j'avais été bien inspirée de rechercher le martyre. Dans mon désarroi, je commençais même à ramasser mes livres, mes cahiers, en prévision du renvoi inévitable.

A quatre heures, je me présentai chez le directeur. Le vieil homme aux épaules arrondies, aux cheveux blancs, me fit un sourire un peu las, tout en me désignant le fauteil qui lui faisait face, de l'autre côté de l'immense bureau.

— Brave girl! marmonna-t-il, et dans ma surprise je ne compris pas tout de suite qu'il parlait de moi.

Puis il me confia avoir connu, jeune homme en Ecosse, presque les mêmes injustices raciales et linguistiques que celles qui accablaient le groupe francophone du Manitoba. Avoir souvent même prêté à rire à cause de son "burr". Il me dit:

— Language which is the road to communicate has created more misunderstanding in the world than any other cause, except perhaps faith.

Il me fit ensuite remarquer que, puisque notre groupe français n'était pas nombreux, mieux valait sans doute ne pas alerter le monstre du fanatisme qui sommeille d'un côté comme de l'autre. **Qu'il ne voyait qu'un chemin à suivre pour nous: être excellents en toutes choses, toujours être meilleurs que les autres.**

— Travailler votre français. Soyez-lui toujours fidèle. Enseignez-le quand l'heure viendra, autant que vous le pourrez... sans vous faire prendre. Mais n'oubliez pas que vous devez être excellente en anglais aussi. **Les minorités ont ceci de tragique, elles doivent être supérieures... ou disparaître...** Voyez-vous vous-mêmes, chère enfant, me demanda-t-il, une autre issue à votre sort?

Je fis signe que non.

Adroitement, il se prit à me questionner sur ma famille, l'emploi qu'avait tenu mon père, mes études chez les religieuses, jusqu'à nos moyens de subsistance, je pense bien, car il senblait parvenir mieux que moi-même à mettre ensemble ma pauvre histoire.

**N.D.L.R.:** *Gabrielle Roy est née à St-Boniface (Manitoba) le 22 mars 1909 et elle est décédée à Québec le 13 juillet 1983. Son oeuvre comprend une douzaine de romans, des essais, des contes pour enfants, et est reconnue comme l'une des plus importantes de la littérature québécoise et canadienne contemporaine, ainsi qu'en témoignent les nombreuses distinctions qui lui ont été attribuées: Prix du Gouverneur général du Canada 1947, 1957, 1978; Prix Fémina 1947; Prix Duvernay 1956; Prix David 1971; Prix de littérature de jeunesse du Conseil des arts du Canada 1979, etc.)*

*Tous les livres de Gabrielle Roy, y compris* **La détresse et l'enchantement**, *sont disponibles à La Librairie Le Carrefour d'Edmonton.*